



QUELLE VOIE D'ORIENTATION POUR VOTRE ENFANT APRÈS LA 2DE GT?

Rentrée scolaire 2025

L'orientation est un processus continu tout au long de la scolarité, guidé par un dialogue avec l'équipe éducative, notamment le professeur principal. Sur le Service en Ligne Orientation (SLO), via le portail Éduconnect, vous pouvez formuler des vœux de poursuite d'études, consulter les avis du conseil de classe et y répondre.

Votre établissement est votre interlocuteur privilégié. Pour toute question, adressez-vous au professeur principal. Le psychologue de l'Éducation nationale peut également accompagner votre enfant dans la construction de son parcours.

Au deuxième trimestre (ou 1er semestre) - Phase provisoire d'orientation

Vous exprimez vos **intentions d'orientation**, par ordre de préférence, parmi les deux voies d'orientation possibles après la 2de GT : la voie générale ou la voie technologique (vous pouvez en choisir une ou deux). Le conseil de classe examine vos intentions d'orientation, donne un **avis provisoire** et peut formuler des recommandations. Il vous est également possible de demander une réorientation vers la voie professionnelle. Ce projet doit être travaillé en amont.

Voie générale

Vous choisissez 4 enseignements de spécialité (EDS), voire un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans dans votre établissement actuel.

Voie technologique

Les 8 séries technologiques :

- ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)
- STAV (sciences et technologies de l'agriculture et du vivant)
- STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués)
- STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)
- STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)
- STL (sciences et technologies de laboratoire)
- STMG (sciences et technologies du management et de la gestion)
- S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)

La Classe de 1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » est également accessible.

Autre parcours : Voie professionnelle

Ce choix ne peut se faire qu'à votre demande après un dialogue avec l'équipe éducative. Un stage passerelle peut être organisé pour faciliter l'admission et la réussite en 1re professionnelle.

Au troisième trimestre (ou 2nd semestre) - Phase définitive d'orientation

Vous formulez vos **vœux définitifs** d'orientation, par ordre de préférence :

- Voie générale, en précisant les 3 enseignements de spécialité souhaités ;
- Voie technologique, en indiquant la ou les séries souhaitées ;

Autres parcours :

- 1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »
- un accès vers la voie professionnelle

Le conseil de classe y répond, il peut faire des propositions sur des voies d'orientation non demandées. S'il s'agit d'une proposition vers une 1re générale, il peut formuler des recommandations d'enseignements de spécialité.

Vous répondez, ensuite, aux propositions faites par le conseil de classe.

En cas d'accord, la proposition du conseil de classe devient décision d'orientation.

En cas de désaccord, un entretien est organisé avec le chef d'établissement.



En cas de désaccord entre les représentants légaux, il sera nécessaire de se rapprocher du chef d'établissement.

L'AFFECTATION : QUEL ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 2de GT?

Vous formulerez des vœux d'affectation en mai 2025. Chaque vœu est composé d'une formation ET d'un établissement. Votre établissement vous accompagnera dans cette démarche.

Pour en savoir plus

- Réussir au lycée : www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee
- Sur la voie générale et technologique : www.onisep.fr/orientation#le-lycee et horizons21.fr
- Sur la voie professionnelle : onisep.fr/la-voie-professionnelle
- Sur les formations agricoles : chlorofil.fr
- Le site de l'ONISEP : onisep.fr
- "Mon orientation en ligne" par internet (monorientationenligne.fr) ou par téléphone au 01 7777 12 25
- Académie d'Amiens : www.ac-amiens.fr/article/l-annee-de-3e-passer-du-college-au-lycee-121518
- Académie de Lille : www1.ac-lille.fr/apres-la-3e-du-college-au-lycee-121868